

Dossier RDÉ R-4008-2017. Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir.
Étape E – Volet relatif à l'interprétation de la nouvelle définition du gaz naturel dans la Loi.
Déclaration solennelle au soutien de la demande de remboursement de frais du Regroupement
SÉ-AQLPA-GIRAM.

AFFIDAVIT

Numéro de dossier : R4008-2017
Nom de l'intervenant : Stratégies Énergétiques (S.É.), l'AQLPA et le GIRAM

Je, soussigné, Dominique Neuman, avocat, déclare solennellement ce qui suit:
(nom et occupation)

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de l'intervenant pour déposer la présente demande de paiement de frais et j'ai une connaissance personnelle du dossier;
2. Les montants réclamés correspondent aux travaux effectués dans le présent dossier;
3. Les frais sont exacts et conformes au Guide de paiement de frais des intervenants;
4. Le registre horaire et les pièces justificatives existent, ils seront conservés durant le délai prescrit par le Guide et seront produits sur demande à la Régie.

Déclaré solennellement devant moi,

à Montréal

le 23^e jour de juin 2023
jour mois année

Signé
Commissaire à l'assermentation
(nom, signature et sceau)



Et j'ai signé,

(signature de l'affiant)

Je, soussigné, Dominique Neuman, avocat, déclare solennellement ce qui suit:
(nom et occupation)

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de Stratégies Énergétiques (S.É.), membre du regroupement intervenant;
(nom du membre)
2. Ce membre est désigné par l'intervenant comme le responsable du paiement de toutes les factures du regroupement.

Déclaré solennellement devant moi,

à Montréal

le 23^e jour de juin 2023
jour mois année

Signé
Commissaire à l'assermentation
(nom, signature et sceau)



Et j'ai signé,

(signature de l'affiant)